

SOUS-PROLÉTARIAT ET MONDE DU TRAVAIL

par

André-Clément DECOUFLÉ *

Travail et Emploi N°16 - 04/1983

L'approche des problèmes de la grande pauvreté en France a été très sensiblement renouvelée dans les années récentes par plusieurs rapports établis à l'initiative des pouvoirs publics. Au premier rang de ceux-ci, il convient de citer :

— le document intitulé « Contre la précarité et la pauvreté, 60 propositions », établi en février 1981 par M. Gabriel OHEIX (1). C'est au « rapport OHEIX » que l'on doit en particulier la mise en évidence des aspects paupérisants de la façon d'agir de certaines administrations sociales et la suggestion depuis lors entrée dans les faits de l'institution d'une cotisation de solidarité à la charge des agents publics et au bénéfice des chômeurs les plus démunis;

— le rapport intitulé « La pauvreté et la lutte contre la pauvreté » établi en décembre 1980 à l'intention de la Commission des Communautés européennes; ses auteurs en ont récemment publié l'essentiel dans un livre intitulé « L'insécurité sociale : paupérisation et solidarité » (2). Il constitue une contribution importante à la réflexion sur la crise actuelle des politiques sociales; il dénonce au passage l'illusion un temps entretenue par la pensée néolibérale selon laquelle il serait possible de quantifier de façon à peu près rigoureuse les phénomènes de pauvreté de masses;

— le rapport établi dans le cadre de la préparation du IX^e Plan par M. Joseph WRESINSKI, sous le titre « Enrayer la reproduction de la grande pauvreté » (3).

C'est de ce dernier texte que l'on peut utilement partir pour proposer des éléments d'analyse de la situation du sous-prolétariat au sein du monde du travail et de ses facteurs d'évolution possible.

Le « rapport WRESINSKI » procède en effet du constat fondamental selon lequel « le sous-prolétariat

est formé d'un noyau de familles françaises venant du monde du travail dont la plupart ont connu depuis plusieurs générations la misère et l'exclusion sociale, et se sont forgés une façon de vivre et de penser leur permettant de survivre dans des conditions qui sont les leurs » (*op. cit.*, p. 93).

Le sous-prolétariat appartient donc sans conteste au monde du travail ou, si l'on préfère, au monde ouvrier; mais non à la classe ouvrière.

Parler de *monde* ouvrier et non de *classe* ouvrière introduit en effet dès le départ une précision essentielle : car ce qui distingue de façon centrale une classe sociale d'une population, comme ATD-Quart Monde a coutume de désigner le peuple sous-prolétaire, c'est qu'à la différence d'une population, ensemble flou, une classe est le produit d'un mouvement historique qui l'a conduite à constituer et à exprimer par elle-même le sentiment de sa propre identité, par quoi elle s'oppose à d'autres classes; qui l'a progressivement dotée d'une parole sur elle-même dite par elle-même, ce que l'on peut encore nommer la conquête d'un droit à l'existence qui s'impose aux autres classes. C'est ce que caractérisait très bien naguère Pierre BOURDIEU en référence à une catégorie laborieuse à mi-chemin entre

* Chargé de mission au Service des études et de la statistique du ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale.

(1) Conseiller d'État en service extraordinaire, ancien délégué à l'Emploi.

(2) Sous la direction d'Antoine LION et de Pierre MACLOUF, Les Éditions ouvrières, 1982.

(3) M. Joseph WRESINSKI est le secrétaire général de l'association « Aide à toute détresse, Quart Monde ». Le rapport cité a été publié à la Documentation française en 1983.

« population » et « classe » : celle du monde paysan. Il le qualifie de « classe-objet », et le range au nombre des « classes dominées » : « Dominées jusque dans la production de leur image du monde social et par conséquent de leur identité sociale, les classes dominées ne parlent pas, elles sont parlées (...) sans cesse invités à prendre sur eux-mêmes le point de vue des autres, à porter sur eux-mêmes un regard et un jugement d'étrangers, [les dominés] sont toujours exposés à devenir étrangers à eux-mêmes, à cesser d'être les sujets du jugement qu'ils portent sur eux-mêmes, le centre de perspective de la vue qu'ils prennent d'eux-mêmes » (4).

Le « rapport WRESINSKI » insiste à son tour très justement sur l'importance centrale de la reconnaissance au sous-prolétariat, afin de lui permettre d'être lui-même l'acteur de la transformation de sa condition, de ce droit de l'homme prioritaire parmi tous parce qu'à l'origine de tous les autres : le droit à la prise de parole sur soi-même, le droit à se dire et à se revendiquer pour ce que l'on est. Et de rappeler que c'est ce droit qu'a conquis progressivement, au travers de luttes historiques, la classe ouvrière : droit à la reconnaissance de la dignité et de la respectabilité de sa condition sociale et de ses rapports à son travail (5).

La conquête de sa parole par le sous-prolétariat, élément authentique du monde du travail, se heurte cependant à deux obstacles redoutables.

Le premier est que, comme toute population dominée, il a à abolir les paroles dégradantes qui sont depuis longtemps dites sur lui par les classes dominantes, mais aussi par un certain discours prêté au prolétariat ouvrier lui-même : le sous-prolétariat est désigné, nommé, aujourd'hui comme hier, par un *vocabulaire de l'animalité*. Ce vocabulaire n'est pas innocent. Il a une fonction sociale précise dans la mesure où il est le reflet, dans les mots, d'un certain type de division sociale du travail : comme si, à des tâches inhumaines, il fallait affecter des « sous-hommes ».

Le second obstacle auquel se trouve affronté le sous-prolétariat pour conquérir sa dignité de partie intégrante du monde du travail est en effet qu'il se trouve socialement affecté, du plus haut que l'on remonte dans son histoire, à des activités de travail également dégradantes, et que l'on peut rassembler pour l'essentiel sous la notion, que l'on s'efforcera de préciser, d'*économie de l'impureté*.

I. UN VOCABULAIRE DE L'ANIMALITÉ : DES « SOUS-HOMMES » POUR DES TRAVAUX INHUMAINS

« Refuser la qualité humaine à une partie de l'espèce » : cette expression exemplaire dont usait jadis Claude LEVI-STRAUSS (*Tristes tropiques*, 1955) pour qualifier la politique raciale du nazisme peut

être transposée au traitement ordinaire dont est l'objet le sous-prolétariat, et d'abord aux appellations qui lui sont données.

Les témoignages de travailleurs sociaux et de militants d'associations au contact quotidien des hommes et des femmes du Quart Monde sont sur ce point parfaitement concordants et, ce qui est plus grave encore, constants dans le temps : le sous-prolétariat est souvent désigné par un vocabulaire de l'animalité, manifestation symbolique du désir de le réduire à une condition infra-humaine.

Ce désir est enraciné dans une certaine forme de mémoire collective. On se souvient de LA BRUYÈRE évoquant la vision de paysans très pauvres sous les espèces de « certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne (...) Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines ». A la même époque, un intendant de Normandie écrit du sous-prolétariat urbain de Rouen « que c'est un terrible bétail à gouverner ». On pourrait multiplier les citations, en rappelant au passage la description donnée par le chef de la police de Los Angeles, en 1965, du comportement des émeutiers noirs du ghetto sous-prolétaire de Watts : « ils se sont mis à se conduire comme une bande de singes dans un zoo ».

Ce vocabulaire animalier n'est pas propre aux catégories aristocratiques ou bourgeoises. Un des premiers journaux ouvriers, *L'atelier*, publie en août 1842 un article sur les apprentis où l'on peut lire que « les ateliers sont infestés par une bande d'êtres immondes qui ne se distinguent des animaux que par l'usage qu'ils font de leur raison pour s'abaisser à un degré en-dessous d'eux ».

Sans aller jusqu'à commettre de telles outrances, MARX lui-même n'échappera pas, dans tel texte indéfiniment ressassé par l'idéologie communiste, à une condamnation de l'existence sous-prolétarienne en des termes qui pèsent encore aujourd'hui dans la mémoire et la sensibilité collectives de la gauche. Il est ici question d'un passage des *Luttes de classes en France (1848-1850)* où MARX évoque le recrutement de la garde mobile qui, en juin 1848, a contribué à réduire les barricades ouvrières : les gardes mobiles, écrit-il, « appartenaient pour la plupart au *Lumpen-prolétariat* qui, dans toutes les grandes villes, constitue une masse nettement distincte du prolétariat industriel, pépinière de voleurs et de criminels de toute espèce, vivant des déchets de la société, individus

(4) Pierre BOURDIEU, *Une classe-objet*. Actes de la recherche en sciences sociales, n°s 17-18, novembre 1977, p. 4. Sur les caractéristiques spécifiques de la pauvreté dans le monde paysan, voir Antoine LION et Pierre MACLOUF, *op. cit.*, p. 117 et suiv.

(5) La référence essentielle est *La parole ouvrière, 1830-1851*. Textes rassemblés et présentés par Alain FAURE et Jacques RANCIERE, 10-18, 1976.

sans métier avoué, gens sans aveu et sans feu... » (6)
Des travaux historiques récents ont apporté la preuve que MARX avait été sur ce point abusé : il n'y avait guère de sous-prolétaires dans les rangs de la garde mobile de juin 1848 (7).

Il n'importe : la mémoire ouvrière continue de considérer les sous-prolétaires comme les « massacrés » du prolétariat quarante-huitard.

Le génie de MARX est tel cependant que, dans sa condamnation même du sous-prolétariat, il énonce les deux traits caractéristiques de la condition laborieuse spécifique des sous-prolétaires :

- ils « vivent des déchets de la société » ;
- ils sont des travailleurs « sans métier avoué ».

Ce sont ces deux traits que l'on voudrait maintenant rendre manifestes en les rassemblant autour de la notion d'*économie de l'impureté*. Il faut, pour les comprendre, interroger l'histoire du sous-prolétariat.

II. LES TRAVAUX SOUS-PROLÉTAIENS : « L'ÉCONOMIE DE L'IMPURETÉ »

C'est en effet d'une histoire et presque d'une archéologie de la division sociale du travail dont il faut partir pour comprendre la situation particulière du sous-prolétariat d'aujourd'hui sur ce qu'il est convenu de nommer le marché de l'emploi.

Condamné à l'*exclusion sociale* par un ensemble de *processus de reproduction, de génération en génération, de cumuls de handicaps*, le peuple sous-prolétaire n'est nullement, en revanche, exclu du marché du travail. Tout au contraire : il est, jusqu'à nos jours au moins, traditionnellement et durablement affecté à des tâches spécifiques qui sont à la fois indispensables au bon fonctionnement de la société civile et considérées par elle comme « honteuses » parce qu'« ignobles », par opposition aux occupations nobles que sont les activités de production et de communication.

Il est frappant en effet, lorsqu'on regarde de près la nomenclature des activités de travail effectuées par les sous-prolétaires pour assurer tant bien que mal la subsistance des leurs, de constater que le trinôme « saleté-pénibilité-dangerosité » qui les caractérise à peu près toutes désigne très principalement une forme d'« économie honteuse » — que l'on peut nommer *l'économie de l'impureté*.

Sous réserve de vérifications statistiques précises, on ne peut manquer d'observer que beaucoup, sinon la plupart des hommes et des femmes du Quart Monde travaillent à des tâches :

— d'équarrissage (« abattage et dépeçage d'animaux impropres à la consommation alimentaire en vue d'en retirer tout ce qui peut être utilisé dans diverses industries ») ;

- de premiers traitements d'animaux consommables, dans des abattoirs ;
- de nettoyage de locaux ou de véhicules à usage collectif ;
- de teinturerie artisanale ;
- de ramassage et de traitement des ordures ménagères et des déchets industriels ;
- de collecte et de tri de matériaux usés, etc.

Il convient ici de citer tout au long, pour éviter de le déformer par une paraphrase inutile, le témoignage d'une des observatrices les plus attentives de la condition des travailleurs du sous-prolétariat :

« Dans les cas les plus favorables, les travailleurs sous-prolétaires se trouvent embauchés dans les petites entreprises marginales des branches d'industrie en perte de vitesse, celles qui ne peuvent subsister qu'en payant les plus bas salaires, parfois en se dérochant à l'obligation d'inscrire leur personnel à la Sécurité sociale : entreprises de peaux et cuirs, de certains produits alimentaires, chimiques ou du textile, par exemple.

Les conditions du travail y sont pénibles et malsaines, la main-d'œuvre est sans qualification et très mobile, toute forme de sécurité de l'emploi fait défaut. Pour n'en citer qu'un exemple, nous y avons vu des mères de famille rester debout, huit ou dix heures par jour, sur leurs jambes enflées et marquées de varices, dans de vastes locaux bruyants et non chauffés, à nettoyer du poisson à mettre en conserve, les mains rougies et gercées plongées dans l'eau froide. Elles peuvent y être congédiées, sous des prétextes divers, d'un jour à l'autre.

Puis nous rencontrons les hommes du Quart Monde dans les travaux du bâtiment, toujours aux tâches les plus humbles : terrassiers, aides-maçons, balayeurs, démolisseurs, hommes-à-tout-faire, toujours les premiers mis à pied dès qu'arrivent les intempéries ou autres raisons de ralentissement.

Mais c'est sans doute dans le secteur tertiaire que les travailleurs sous-prolétaires trouvent leurs occupations les plus habituelles : comme ripeurs (8) débardeurs, déménageurs, balayeurs, laveurs de vitres... Ils travaillent dans les égouts, la nuit, ou dans les bassins d'épandage ; ils ramassent nos ordures ou nettoient les camions des services de voirie. Ils se font brancardiers, assument les tâches les plus répugnantes dans les hôpitaux ou les pompes funèbres, tandis que leurs femmes nettoient, à des heures tardives, les wagons, les salles d'attentes, les W.C.

(6) Selon l'expression d'Ancien Régime pour désigner les vagabonds. MARX, *Les luttes de classes en France*, Éditions sociales, 1952, p. 39.

(7) Voir en particulier Pierre CASPARD, « Aspects de la lutte des classes en 1848 : le recrutement de la Garde nationale mobile », *Revue historique*, 98^e année, 1974, t. 252, n^o 511, p. 81-106.

(8) Ripeurs : manœuvres chargés de déplacer ou de transporter des objets lourds.

dans les gares. Ils gagnent leur vie dans les abattoirs vétustes, souvent, comme gardiens ou nettoyeurs de nuit. Ils montent nos marchés à l'aube, en balayent les déchets en fin de matinée (pour les ramener à la table familiale bien souvent). On les trouve encore au fond des navires de la marine marchande, à nettoyer les cales dans la vapeur de produits chimiques néfastes aux yeux, à la peau et aux poumons.

Et nous ne parlerons pas de tous ces humbles services obscurs et mal payés des coursiers, des hommes sandwiches, des plongeurs et éplucheurs, des distributeurs de feuilles publicitaires faisant le porte à porte par tous les temps, de ces femmes aux bras couverts de plaques, atteints de dermatoses parce que plongés, à longueur de journée, dans les cuves de quelque petite teinturerie de quartier à la mode ancienne, à moins qu'elles ne se fassent gardiennes de nuit dans un cimetière de voitures.

Emplois au rabais, mal répertoriés, mal contrôlés par l'inspection du travail, mal protégés, mal défendus par les organisations syndicales. Emplois sans durée surtout, d'où l'on peut être renvoyé du jour au lendemain, repris et renvoyé encore, selon les besoins ou les possibilités de l'employeur.

A eux se joignent les travaux saisonniers : cueillette de petits pois, arrachage de betteraves..., notoirement mal payés et mal protégés aussi.

Et comme tout cela ne suffit pas pour faire vivre un peuple, les travailleurs du Quart Monde s'ingénient encore à entreprendre des travaux « indépendants ». On les voit parcourir nos rues et nos routes, pour tirer un dernier usage des déchets de nos villes, se faisant chiffonniers, biffins, ferrailleurs; ils vident nos greniers et nos caves de ce dont nous ne voulons plus, trient de leurs mains les ordures dans nos poubelles, explorent les décharges au bord des terrains vagues... » (9).

Assurément, de telles tâches n'épuisent pas à elles seules la nomenclature des métiers que l'on a plus haut qualifiés de sales, pénibles et dangereux. Mais c'est là précisément que réside, au plan des problèmes du travail et de l'emploi, la différence essentielle entre prolétariat ouvrier et sous-prolétariat.

L'extraction de la houille ou des phosphates, les activités de fonderie, la peinture industrielle, etc., représentent également des exemples de travaux sales, pénibles et dangereux : mais ceux qui les effectuent constituent des corps de métiers aux activités stables et socialement reconnues, aux traditions établies.

Tout au contraire, les tâches « impures » auxquelles sont affectés les sous-prolétaires ne font à aucun degré des travailleurs du Quart Monde des ouvriers de métier. La précarité de l'emploi, le défaut de protection sociale, l'absence complète de reconnaissance de participation à un projet collectif sont la règle de l'exercice de telles tâches, systématiquement dévalorisées parce que considérées comme honteuses : face cachée du monde du travail.

Tâches impures en même temps que tâches honteuses : leur affectation à une population particulière évoque irrésistiblement un mode-limite d'organisation sociale — le système des castes en Inde — fondé sur le principe selon lequel « l'exécution des tâches impures par les uns est nécessaire au maintien de la pureté chez les autres » (10). Il faut assurément, en une telle matière, se garder de comparaisons hâtives. Mais de la même manière que l'on a pu faire observer, à la suite de Michel ALBERT dans *Le Pari Français* (1982), que tout se passe comme si existait en matière d'emploi une sorte de « consensus des mâles adultes » pour faire porter l'essentiel du poids du chômage sur des catégories bien précises de la population active (jeunes entrants sur le marché du travail, femmes, travailleurs âgés), de même ne peut-on se déprendre du sentiment que le confinement des travailleurs sous-prolétaires dans des tâches considérées comme impures et honteuses — et qui, de fait, le sont — a pour fonction dissimulée mais indispensable de permettre la valorisation des autres tâches. On imagine mal en tout cas que d'éventuelles mesures de partage du travail puissent un jour prochain concerner l'artisanat et les industries de l'ordure et du déchet.

L'évolution de tel ou tel problème peut assurément faire disparaître des formes particulièrement intolérables d'usage de la force de travail des plus pauvres : ainsi de la disparition de la peste en France qui fait que, depuis la fin du XVIII^e siècle, la bourgeoisie savoyarde renonce à une pratique traditionnelle selon laquelle il était d'usage que « l'épidémie terminée, avant de regagner leurs maisons dûment désinfectées, les riches y installent pour quelques semaines une pauvre, « l'essayeuse », chargée de vérifier, sur sa vie, que tout péril est écarté » (11).

La tendance de fond, quant à elle, demeure : il y a une économie de l'impureté au fonctionnement de laquelle sont affectés des « impurs » et qui, parce qu'« impurs », ne peuvent être que tenus à l'écart des autres. Ce sont les activités de travail auxquelles sont condamnés depuis des dizaines de générations les sous-prolétaires qui fondent et légitiment l'exclusion sociale dont ils sont les victimes.

Déjà la ville médiévale contient-elle ainsi un peuple de l'ombre attaché à des occupations que les écrits du temps qualifient d'« ignobles », de « viles » (d'où le nom de « vilain ») ou de « deshonestes » (*mercimonia inhonesta*) mais qui sont indispensables à la vie du corps social. Déjà leur liste est là, identique à celle d'aujourd'hui : équarisseurs, vidangeurs, teinturiers, croque-morts, fossoyeurs, etc... Au fur et à

(9) Alwine de VOS VAN STEENWIJK, *Il fera beau... le jour où le sous-prolétariat sera entendu*, Éditions Science et Service, 1977, p. 48-49.

(10) Louis DUMONT, *Homo hierarchicus. Essai sur le système des castes*, Gallimard, 1966, p. 78.

(11) D'après Fernand BRAUDEL, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, Armand Colin, 1980, t. I, p. 66.

mesure des progrès de l'équipement urbain, ils seront rejoints par des catégories voisines de travailleurs de l'impur : égoutiers, boueux, etc., souvent soumis au travail forcé.

Le XIX^e siècle mérite qu'on s'y arrête, dès lors qu'il est celui de la partition entre prolétariat ouvrier et sous-prolétariat laborieux. Autant que jamais y subsiste l'opposition entre métiers reconnus et tâches ignorées, « ignobles ». Celles-ci se rangent elles-mêmes en deux catégories selon qu'elles s'exercent ou non à l'intérieur du monde de la misère.

Les premières relèvent, pour le principal, d'une biologie et d'une physiologie de l'extrême pauvreté. Voici des exemples. Les abandons d'enfants, dans les villes, restent très nombreux, et « c'est un métier que de déposer ces enfants à l'hôpital, l'homme les porte sur son dos dans une boîte matelassée qui peut en contenir trois. Ils sont debout dans leur maillot, respirant par le haut... » (12). Il y a aussi les transporteurs de cadavres de miséreux, « cousus dans une serpillière », à la fosse commune. Et pour la nourriture des vivants, les bijoutiers — le bijou est une portion de reliefs de repas servis chez un restaurateur, et revendu « après vérification officielle, les prix variant selon l'état des victuailles, leur dualité d'origine, l'apparence des plateaux » (13); les vendeurs d'arlequins, écœurants amalgames « de têtes de poisson, de côtelettes mal rongées, de bouts de gigot, de fragments de pâtisserie, le tout pêle-mêle, imprégné de vingt sauces différentes, rejetou du bijou »; les houilleurs, vendeurs à plus pauvres qu'eux de débris alimentaires plus avariés encore que ceux qui font les arlequins : « l'industrie de la pourriture a pour maxime que rien ne se perd » (14) : c'est qu'elle est d'abord une industrie de la survie pour les travailleurs les plus pauvres.

Les secondes établissent un lien entre le monde des pauvres et la société de ceux qui ne le sont pas. Elles constituent, pour l'essentiel, l'industrie de l'ordure, « visant à réintroduire les déchets dans les circuits de production » (15). La catégorie largement dominante est celle des chiffonniers (ramasseurs, plapiers, coureurs), les « biffins » constituant une sorte d'aristocratie du sous-prolétariat, avec son code d'honneur, transmis de génération en génération, son habitat particulier, en « cités » isolées des autres formes d'habitat précaire et où la vie collective est intense » (16). Mais ils n'en sont pas moins soumis à un implacable mécanisme de refoulement hors de la ville, « du centre à la périphérie, puis des grandes « cités » à la banlieue. L'histoire des biffins à Paris dans la seconde moitié du XIX^e siècle fut bien celle d'un détachement progressif, d'un refoulement par étapes (...) et ce ne fut pas un de ses moindres paradoxes que de voir cette profession, citadine s'il en fut, exclue peu à peu de la ville. Dans la mesure où son libre exercice correspondait à un certain état de l'hygiène publique et de l'équipement urbain, les modifications en ces domaines ne pouvaient que frapper en priorité les biffins » (17).

Le maître mot en effet est au siècle dernier, celui d'hygiénisme : autre façon d'en revenir au thème central, celui de l'économie de l'impureté, et de l'exclusion sociale qu'elle légitime.

Car si un métier comme celui de chiffonnier — un des très rares métiers, au sens propre du terme, exercé par des sous-prolétaires — a très largement disparu de nos jours, la situation faite au sous-prolétariat laborieux a fort peu changé. Autant que jamais, le peuple de l'ombre est voué à l'artisanat du déchet, à l'industrie de l'ordure. Il y a là une dimension cachée de la division du travail social dont on peut se demander si elle n'est pas à ce point intimement inscrite — et comme enfouie — dans la mémoire collective qu'elle doit exister encore. C'est pourquoi il était indispensable, à la suite de l'évocation des tâches concrètes qui sont aujourd'hui dévolues à tant de travailleurs sous-prolétaires, de rappeler l'existence d'un continuum historique de leur condition laborieuse.

On peut cependant faire valoir, avec du reste beaucoup de prudence, que les progrès des techniques permettent de laisser prévoir la disparition progressive des tâches « ignobles » : mécanisation, voire traitement automatique de la collecte, du tri et de l'utilisation des ordures ménagères et des déchets industriels; robotisation du nettoyage des véhicules à usage collectif (wagons, autobus, etc.) et des locaux à usage industriel ou de bureaux; robotisation des premiers traitements d'animaux abattus, etc.

Il faut, une fois n'est pas coutume, se réjouir de la disparition des emplois ainsi évoqués. Il n'en est pas moins indispensable de s'attacher sans attendre à organiser l'essentiel : l'accès progressif des travailleurs du Quart Monde à un ensemble de qualifications professionnelles valorisantes, à partir de l'expérience propre de la vie laborieuse du sous-prolétariat, c'est-à-dire en premier lieu de ses aspirations sans cesse niées ou bafouées à la reconnaissance de la dignité et de la respectabilité de sa capacité de travail.

C'est tout le sens d'une expérience telle que celle des *Ateliers de promotion professionnelle* qui commencent à se créer depuis peu sous l'impulsion de l'association ATD-Quart Monde. L'un de ces ateliers,

(12) Fernand BRAUDEL, *op. cit.*, t. I, p. 432. En fait, le dépôt d'enfants ne se fait pas à proprement parler à l'hôpital (au sens moderne d'un ensemble de services de médecine), mais à l'hospice d'enfants. Il s'opère au moyen du « tour », cylindre de bois qui pivote dans l'épaisseur du mur de l'hospice, et permet au convoyeur de nourrissons de voir l'anonymat de son dépôt respecté. La veille du tour est assurée par la sœur « tourière ».

(13) Jean-Paul ARON, *Le mangeur du XIX^e siècle*, Robert Laffont, 1973, p. 297.

(14) *Id.*, *ibid.*, p. 298.

(15) Alain FAURE, « Classe malpropre, classe dangereuse? quelques remarques à propos de chiffonniers parisiens au XIX^e siècle et de leurs cités », *Recherches*, n° 29, décembre 1977, p. 79.

(16) *Id.*, *ibid.*, p. 97 et suiv.

(17) *Id.*, *ibid.*, p. 101.

installé à Noisy-le-Grand, dans la banlieue-est de Paris, semble particulièrement exemplaire dans la mesure où il a pour ambition de faire accéder des travailleurs sous-prolétaires à la noblesse de métiers traditionnels tels que la charpente et la menuiserie (18). D'une façon plus générale, c'est sans doute sur l'ensemble des métiers de la « filière-bois » que pourrait utilement porter un effort de promotion de ce type, au rebours des métiers de transformation des métaux qui, on le sait désormais, sont au centre d'une crise déjà longue et sans doute durable (en termes d'emplois en particulier).

On ajoutera que la promotion des métiers de la « filière-bois » constitue l'exemple même de l'encouragement au développement d'activités « à la fois créatrices d'emplois et génératrices d'une moindre dépendance extérieure », pour reprendre les termes des réflexions de « l'inter-groupe emploi » créé dans le cadre de la première phase des travaux de préparation du IX^e Plan.

On n'a évoqué ici que des emplois masculins : l'interrogation est autrement difficile pour ce qui concerne la nouvelle génération d'emplois susceptibles d'être offerts aux femmes du Quart Monde. Le développement d'une politique de l'agro-alimentaire aurait sans doute à jouer sur ce point un rôle central, dont il conviendrait d'explorer tous les effets possibles en termes d'emploi féminin : à la condition de poser au préalable l'élimination par des techniques appropriées des travaux « ignobles ».

Il convient maintenant d'ouvrir la perspective. On va le faire à partir de deux interrogations :

— « l'économie de l'impureté » peut-elle disparaître, fût-ce de façon progressive, en sa totalité, détruisant du même coup le fondement séculaire de l'exclusion sociale des sous-prolétaires et conduisant à la reconnaissance de leur dignité de travailleurs?

— la fabrication par l'actuelle crise de l'emploi d'une génération de « nouveaux pauvres » (encore qu'il vaudrait mieux parler dans la grande majorité des cas de personnes qui deviennent pauvres « à nouveau ») n'est-elle pas susceptible de déplacer les enjeux de la protection et de la promotion sociales au détriment des plus pauvres parmi les pauvres, c'est-à-dire des sous-prolétaires?

A l'une et l'autre de ces interrogations, on peut, sinon apporter des réponses assurées, du moins soumettre quelques idées simples.

Des conjonctures fondées sur une croyance naïve dans la capacité du progrès technique à venir à bout de très anciens problèmes sociaux peuvent conduire à nourrir la « certitude subjective » plus haut énoncée quant à la disparition progressive des tâches « ignobles » : la réalité la plus probable sera sans doute différente.

Les investissements nécessaires à la « robotisation » de l'économie de l'impureté sont lourds et peu spec-

taclaires : dès lors très peu gratifiants pour ceux qui seraient tentés de les décider. Sans doute un mouvement de très longue période est-il déjà amorcé en ce sens : il y faudra beaucoup de temps et de détermination. Plusieurs décideurs potentiels sans doute, raisonnant en termes de coûts/bénéfices, seront tentés de profiter le plus longtemps possible de l'existence d'une main-d'œuvre disponible : la main-d'œuvre sous-prolétarienne.

Les caractéristiques de cette main d'œuvre ont évolué avec le temps comme avec la crise; si elle est sans doute d'un meilleur niveau de santé moyen que dans un passé même récent (s'agissant en tout cas des jeunes demandeurs de travail) elle est en même temps psychologiquement beaucoup plus fragile du fait du début d'une prise de conscience collective du caractère intolérable du sort qui lui est imposé; du fait aussi du prolongement d'une crise de l'emploi qui l'affecte dans des proportions très supérieures à celle de la classe ouvrière (quatre à cinq fois plus à tranches d'âges équivalentes, selon les estimations d'ATD-Quart Monde).

Reste à évoquer à nouveau l'hypothèse avancée par Louis DUMONT selon laquelle l'économie de l'impureté est la nécessaire « face cachée » d'une économie à peu près propre (à tout le moins en termes conceptuels) : celle que circonscrit le marché, régulé ou non par une planification. Une telle hypothèse vient immanquablement à l'esprit. Elle est d'une nature proche de celles qui évoquent depuis la crise les vertus nécessaires de l'économie « parallèle ». Elle appelle des vérifications empiriques et des élucidations théoriques qui ne paraissent pas encore disponibles : mais elle s'inscrit sans conteste possible, il convient de le répéter, dans l'histoire du sous-prolétariat.

Les questions associées à l'émergence de nouvelles formes de pauvreté du fait de la prolongation de la crise de l'emploi sont trop souvent présentées de telle façon que la problématique générale de la lutte contre la misère et la pauvreté s'en trouve sensiblement et inutilement compliquée. Il faut donc rappeler que l'on ne dispose, même pour ce qui concerne le sous-prolétariat proprement dit, que d'estimations quantitatives sommaires : comment s'étonner que le peuple de l'ombre se dérobe à des repérages dont les principes et les modalités ne tiennent au demeurant pas compte de sa situation spécifique? Comment imaginer que l'on puisse arriver quelque jour à établir les comptes de l'économie de l'impureté?

(18) L'expérience de Noisy-le-Grand fait actuellement l'objet, avec l'appui du ministère des Affaires sociales et du ministère de la Formation professionnelle, d'une étude approfondie.

COMPTER LES SOUS-PROLÉTAIRES ?

Les problèmes soulevés par l'évaluation de la dimension quantitative de la population sous-prolétarienne et son évolution dans le temps sont considérables et ne peuvent pas, en l'état actuel des travaux disponibles, être considérés comme résolus. Au demeurant, il ne peut s'agir en l'espèce que d'estimations, et non de computations même approximatives.

« Ils sont trop ! ». Depuis le bas moyen-âge, cette expression ne cessera de revenir sous la plume des riches, voire des moins pauvres, jusqu'à la fin du XIX^e siècle : « le foisonnement des misérables » ne cesse de hanter la conscience des nantis. De nos jours encore, un économiste néo-libéral tel que Lionel STOLERU (*Vaincre la pauvreté dans les pays riches*, 1977), en dénombre dix millions dans la France d'aujourd'hui. Exagération manifeste, même si elle porte sur la pauvreté « toutes catégories confondues ». Elle n'est pas plus crédible que l'estimation avancée par René LENOIR (*Les exclus*, 1974) qui réduit la population sous-prolétarienne proprement dite à « quelques milliers de familles logées dans des bidonvilles et qui vivent d'expédients ».

L'association ATD-Quart Monde, qui a, et de loin, la plus grande expérience de la condition des plus pauvres, a naguère avancé pour sa part une estimation de quelque deux millions de personnes : avant la crise de l'emploi, c'est-à-dire en particulier avant que de nouvelles formes de pauvreté ne contribuent à faire basculer dans la misère des chômeurs de longue durée, et d'abord ceux qui se trouvent arrivés en fin de droits à indemnisation.

Des travaux plus récents (Serge MILANO, *La pauvreté en France*, 1982; Antoine LION et Pierre MACLOUF, *L'insécurité sociale, paupérisation et solidarité*, 1982) se refusent, à juste raison, à des estimations par définition sujettes à disputes dès lors que l'accord n'est pas encore fait sur la définition des indicateurs de la grande pauvreté, et que l'afflux des « nouveaux pauvres » vient brouiller les données auxquelles on pouvait accorder quelque pertinence.

La démarche la plus crédible doit sans doute procéder de la multiplication de rigoureuses monographies de terrain, telle que celle que Michelle DEBONNEUIL a réalisée au milieu des années soixante-dix dans une ville moyenne de province (M.D., *Les familles pauvres d'une ville moyenne*, *Économie et Statistique*, n° 105, novembre 1978). Elle demeure encore aujourd'hui trop isolée.

C'est pourtant dans ces directions qu'il est nécessaire d'aller, pour y voir plus clair, et d'abord pour contribuer à rendre sensible la condition essentielle à l'engagement d'un durable processus de destruction de la misère : la modification du regard porté par la société tout entière — et non pas seulement par ses catégories dirigeantes ou ses classes dominantes — sur l'extrême pauvreté.

« Notre société, souligne le « rapport WRESINSKI », accepte comme allant de soi de faire passer le maximum d'insécurité collective sur ceux de ses membres qui ont le moins de moyens d'y parer. Cet accord de fait est à la racine de la reproduction de la grande pauvreté sur les mêmes familles et les mêmes groupes sociaux » (19).

Au cœur d'une crise profonde et longue de l'emploi, il n'est certes pas facile de revendiquer pour les travailleurs de l'ombre un statut d'égale dignité avec les autres éléments du monde du travail : mais si le terme de solidarité a un sens, c'est bien ici qu'il doit le manifester aujourd'hui.

(19) *Op. cit.*, p. 104.